



CERTIFICAT PROFESSIONNEL Assistant comptable

NIVEAU D'ENTRÉE
Bac (niv.4)

CRÉDITS
50 ECTS

CODE DIPLÔME
CPO200A

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ACCÈS

Toute personne engagée dans la vie active (salariés, demandeurs d'emploi).

Accès au niveau bac. Vous pouvez bénéficier de dispenses au vu de votre formation antérieure et/ou de votre expérience professionnelle.

COMPÉTENCES VISÉES

- Tenir des comptes au jour le jour.
- Suivre la trésorerie et les règlements des clients.
- Préparer les déclarations fiscales et sociales.
- Préparer les opérations d'inventaire.
- Savoir analyser financièrement les comptes sociaux d'une PME.

MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

L'assistant comptable intervient lors du traitement d'opérations de comptabilité financière (opérations d'achats et de ventes, de paie) en tenant compte de leurs prolongements en matière de comptabilité et de contrôle de gestion. Il établit les déclarations fiscales et/ou sociales courantes (TVA, Urssaf, Assedic...) dans les cabinets comptables.

POURSUIITE D'ÉTUDES AU CNAM

Possibilité de continuer sur le diplôme Assistant de gestion (bac+2).

CALENDRIER

L'année est organisée en 2 semestres : semestre 1 (S1) d'octobre à février/mars et semestre 2 (S2) de février/mars à juin.

• Parcours certifiant

Le cursus est proposé selon une programmation permettant d'optimiser la durée de la formation, compatible avec une activité professionnelle.

• Unités d'enseignement « à la carte »

Vous avez toute liberté pour effectuer votre choix parmi l'ensemble des unités d'enseignement (UE) qui vous sont proposées.

Plannings des UE sur :

www.cnam-paysdelaloire.fr rubrique Inscriptions. D'autres UE proposées à distance sont disponibles au niveau national. Renseignez-vous auprès de nous.

LES COURS

Cours à distance via Internet : autoformation avec accompagnement par un enseignant(e) (en individuel ou collectif). Utilisation de supports numériques (documents pdf, documents sonorisés, vidéos interactives, quiz d'autoévaluation...) et échanges en classes virtuelles par visioconférence (en direct ou en différé), messagerie, forums, chat...



CERTIFICAT PROFESSIONNEL
Assistant comptable

CONTACTS

ANGERS
02 41 66 10 66
angers@cnam-paysdelaloire.fr

LA ROCHE/YON
02 51 44 98 28
laroche@cnam-paysdelaloire.fr

LE MANS
02 43 43 31 30
lemans@cnam-paysdelaloire.fr

SAINT-NAZAIRE
02 40 16 10 62
saint-nazaire@cnam-paysdelaloire.fr

CHOLET
02 41 66 05 26
cholet@cnam-paysdelaloire.fr

LAVAL
02 43 26 22 37
laval@cnam-paysdelaloire.fr

NANTES
02 40 16 10 95
nantes@cnam-paysdelaloire.fr

PROGRAMME

CFA010	Comptabilité et gestion de l'entreprise	12 CR
DRA002	Initiation aux techniques juridiques fondamentales	6 CR
DRF100	Principes généraux de fi scalité des entreprises	4 CR
UNE UE À CHOISIR (12 CR)		
CFA030	Comptabilité, organisation et gestion	12 CR
CFA040	Gestion comptable et fi nancière de l'entreprise	12 CR
UNE UA AU CHOIX PARMIS (16 CR)		
UA131A	Projet d'application professionnelle	16 CR
UA131B	Projet entrepreneurial	16 CR
UA131C	Expérience professionnelle pour les salariés	16 CR

Les unités d'enseignement (UE) correspondent à des crédits européens : 4, 6 ou 8 crédits. 1 crédit correspond à environ 10h d'apprentissage : cours magistral, exercices dirigés, travail sur projet, etc.
Le certificat professionnel correspond à 50 crédits dont 16 crédits pour l'expérience professionnelle.
(CR : Crédits)

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT

- Le certificat est délivré aux auditeurs ayant validé les enseignements avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, sans note inférieure à 8, dans un délai maximum de 4 ans.
- Avoir une expérience d'au moins 3 mois dans le domaine (emploi ou stage) ou un projet entrepreneurial.
- Avoir validé un rapport d'activité.

TARIFS

Consultables sur www.cnam-paysdelaloire.fr rubrique Inscriptions.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

En formation à distance ou en présentiel, la pédagogie au Cnam combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Les équipes pédagogiques sont constituées en majorité par des professionnels, en lien direct avec les métiers visés. Les formateurs sont agréés par le Cnam national - Établissement public.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque unité (UE/US, UA) fait l'objet d'une évaluation avec une note sur 20. Les épreuves sont organisées dans le cadre d'un règlement national des examens.

ACCESSIBILITÉ PUBLIC HANDICAPÉ

Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap : handi@cnam-paysdelaloire.fr

Retrouvez le contenu détaillé de chaque UE sur notre page d'accueil :

www.cnam-paysdelaloire.fr

Dans la zone «TROUVER VOTRE FORMATION» :

Trouver votre formation

Par mot(s) clé(s)

Par code formation

Dans le champ de recherche «par code formation», tapez le code de l'UE (exemple : FAD106) et cliquez sur «RECHERCHER»